

Technicien Supérieur du Ministère chargé de l'Agriculture

Grille de groupes de fonctions (Cf. annexe 4.1 Éléments d'appui au classement des postes dans les groupes de fonctions)

Groupe de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés	Services déconcentrés, établissements et services assimilés
Groupe 1	- Adjoint chef de bureau - Responsable de pôle, d'unité, de cellule au sein d'un bureau	- Responsable d'entité de niveau 1
Groupe 2	- Adjoint de responsable de pôle, d'unité, de cellule au sein d'un bureau - Chargé de mission à enjeux	- Adjoint responsable d'entité de niveau 1 - Responsable d'entité intermédiaire - Chargé de mission à enjeux - Chargé des contrôles (ICPE, police de l'eau,....)
Groupe 3	- Fonctions au sein d'un bureau - Chargé d'études, chargé de mission	- Fonctions au sein d'une entité de niveau 1 - Chargé d'études, chargé de mission

Gestion de l'IFSE

TECHNICIEN SUPERIEUR DU MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE					
Technicien supérieur en chef du ministère en charge de l'agriculture (TSCMA)					
	SOCLES	MAXIMUM ¹	SOCLES	MAXIMUM ¹	Avancement
	AC/SD idf ³		Autres SD		
GRUPE 1	12 550 €		12 000 €	12 515 €	/
GRUPE 2	12 050 €		10 400 €	10 795 €	
GRUPE 3	11 750 €		9 900 €	10 360 €	
Technicien supérieur principal du ministère en charge de l'agriculture (TSPMA)					
	SOCLES	MAXIMUM ¹	SOCLES	MAXIMUM ¹	Avancement
	AC/SD idf ³		Autres SD		AC/SD idf ³ / Autres SD
GRUPE 1	12 050 €		10 300 €		TSPMA → TSCMA
GRUPE 2	11 750 €		9 700 €	9 865 €	+ 500 €
GRUPE 3	11 250 €		9 400 €	9 710 €	
Technicien supérieur du ministère en charge de l'agriculture (TSMA)					
	SOCLES	MAXIMUM ¹	SOCLES	MAXIMUM ¹	Avancement
	AC/SD idf ³		Autres SD		AC/SD idf ³ / Autres SD
GRUPE 1	11 400 €		9 500 €		TSMA → TSPMA
GRUPE 2	11 050 €		9 200 €	9 390 €	+ 500 €
GRUPE 3	10 750 €	10 875	8 900 €	9 235 €	
Chang. groupe de fonctions					
	AC/SD idf³ / Autres SD				
vers un ou plusieurs groupe(s) ascendant(s)	+ 300 €				
Chang.de poste au sein d'un même groupe de fonction					
	AC/SD idf³/Autres SD				
Evolution²	+ 200 €				
Mutation AC / SD idf ³ ↔ Autres SD					
Tous grades			AC/SD idf³ → Autres SD	-500 €	Autres SD → AC/SD idf³ +1 000 €
¹ Montant maximum en gestion pour les nouveaux entrants.					
² sous réserve d'une ancienneté de 3 ans sur le dernier poste et si changement de service d'affectation ou de résidence administrative (pour les services déconcentrés).					
³ service déconcentrés d'Ile-de-France : DRIEAT (DRIEA/ DRIEE) / DRIHL / DDI 77-78-91-95					

COMPLEMENTS		
	AC/SD idf ³	Autres SD
Qualification informatique		
- Programmeur / pupitreur		4 170 €
- Chef programmeur		5 100 €
- Chef d'exploitation / chef programmeur des systèmes d'exploitation		6 270 €
Affectation en Corse		275 €